ELECTIONS LÉGISLATIVES — Circonscription de BRESSUIRE

Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

Electrices, Electeurs,

Au premier tour, 2767 suffrages se sont portés sur **Albert REVAIREAU**, approuvant le programme du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS et les solutions permettant son application.

Au second tour, les représentants de la réaction, MM. SIMONET, MERCIER, SALLIARD du RIVAULT se livrent à un véritable maquignonnage qui n'a rien à voir avec les intérêts des électeurs ouvriers et paysans.

Ces hommes appartiennent tous à des Partis ou Groupes qui, depuis 11 ans, ont conduit la France au désastre.

Le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ne donnera ni prime, ni récompense, au candidat socialiste SOULAT, qui se réclame de la politique des dirigeants de la S.F.I.O., comme Guy MOLLET et LACOSTE qui ont, par leur attitude anticommuniste,

- empêché l'Union des forces de gauche ;
- trahi leur propre programme ;
- sont devenus les alliés de la réaction ;

Cette politique anticommuniste s'est traduite dans notre département par un affaiblissement des forces démocratiques, républicaines et laïques, comme le confirment les résultats du premier tour.

SEUL, le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS constitue une force efficace, capable de réaliser l'UNION des forces démocratiques et de s'opposer à l'avance de la réaction.

SEUL, le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS est un véritable défenseur de la laïcité, qui n'est pas un problème idiot et dépassé, comme le prétend Guy MOLLET.

Electeurs, Socialistes, Républicains, Laïcs,

— Pour apporter au PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS des millions de suffrages qui lui donneront la force nécessaire pour continuer sa lutte en faveur des travailleurs,

Pour le Pain, Pour la Paix en Algérie,
Pour la Démocratie, Pour l'Avenir de la France,

VOTEZ EN MASSE POUR

Albert REVAIREAU

Candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Remplaçant éventuel :
Jeanne DANSAULT

Vu, le Candidat.

Thouars - Imp. Thouarsaise